



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale  
des Territoires  
et de la Mer**

SEB  
Service Eau et Biodiversité  
Pôle Planification Eau et Biodiversité - Unité Biodiversité

Rennes, le 8/03/2022

**Objet : Demande de dérogation à la protection d'espèces animales dans le cadre du projet de revitalisation artisanale et commerciale du Blosne-Est à Rennes**

**P.J. :** - dossier de demande de dérogation du 2 mars 2022  
- avis DDTM pour demande d'avis du CSRPN

### **Note de présentation du dossier**

Dans le cadre du projet de revitalisation artisanale et commerciale du Blosne-Est à Rennes, "Territoires publics" prévoit de démolir un des bâtiments existants. Ce projet entraînera la destruction d'environ 15 nids de Moineaux domestiques. Cette espèce et son habitat étant protégés par l'arrêté interministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, "Territoires publics" sollicite, sur la base de l'article L. 411-2 (4°) du code de l'environnement, une dérogation aux interdictions visées aux 1° et 3° de l'article L. 411-1 dudit code.

Lors de l'instruction administrative du dossier, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine a émis un avis favorable à cette demande en date du 4 mars 2022 et le Conseil scientifique Régional pour le Patrimoine Naturel (CSRPN) est en cours de consultation.

### **Participation du public**

En application de l'article L.123-19-2 du code de l'environnement concernant la mise en œuvre du principe de participation du public à la préparation des décisions relatives à l'environnement, le dossier de demande de dérogation et ses pièces annexes sont soumis à consultation sur « le portail internet des services de l'Etat en Ille-et-Vilaine » du **14 au 28 mars 2022 inclus**.

Les éventuelles observations du public peuvent être transmises dans les mêmes délais à la DDTM par voie électronique à l'adresse suivante :

[ddtm-especes-protegees@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:ddtm-especes-protegees@ille-et-vilaine.gouv.fr)

La Cheffe du Service Eau et Biodiversité

Catherine DISERBEAU